



A.A.D.S

Assainissement - Curage - Plomberie

FACTURE N° 5080122

N/REF : 25/08/2025 10H45 C:001793 I:36767

V/Email reçu le Lundi 25/08/2025 a 10H45

MONSIEUR MIGEREL

**18 PLACE GARIBALDI
06300 NICE**

IMMEUBLE : 18 PLACE GARIBALDI
06300 NICE

Saint-Jeannet, le 27 Aout 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : MONSIEUR MIGEREL 06.41.84.70.87

MOTIF : M. MIGEREL 2EME ETAGE :
ENGORGEMENT WC RECURENT.
DEPOSE DU WC SI NECESSAIRE.
INSPECTION VIDEO DE LA CANALISATION HORIZONTALE WC.
MISE A DISPOSITION D'UN RAPPORT PHOTOGRAPHIQUE RELEVANT LES ANOMALIES
CONSTATEES.
NETTOYAGE ET DESINFECTION DE LA ZONE TRAITEE.
REPLI DU CHANTIER.

Donneur d'ordre : M. MIGEREL

LE 27/08/2025 A 10H30

APPARTEMENT RÉCEMMENT RÉNOVÉ, PRÉSENTANT UN ENGORGEMENT RÉCURRENT :
L'EAU REMONTE DANS LA DOUCHE DEPUIS LE WC. ACCORD DU CLIENT OBTENU POUR
UN RENDEZ-VOUS CE JOUR AFIN DE RÉALISER UN PASSAGE CAMÉRA AZURI, POUR
VÉRIFIER UNE ÉVENTUELLE MALFAÇON OU UNE ÉVACUATION SOUS-DIMENSIONNÉE.

LE 27/08/2025 A 12H45

INSPECTION VIDÉO A PARTIR DU TOILETTE DE LA CANALISATION EAUX USÉES.
NOUS AVONS LORS DU PASSAGE VIDÉO REMARQUÉ PLUSIEURS DÉFAUTS IMPORTANTS :
-UNE DÉVIATION AVEC COUDE CONTRE COUDE.
-UN ÉPAULEMENT PROÉMINENT ENTRE LE PVC NEUF ET L'ANCIENNE CANALISATION.
-UNE CONTRE-PENTE DANS L'ANCIENNE CANALISATION.
- UN ÉPAULEMENT A L'ENTRÉE DE LA COLONNE

A NOTER QUE CETTE CANALISATION EST UNE CANALISATION TOUTES EAUX
RÉCUPÉRANT LA SALLE DE BAIN ET LA CUISINE ÉGALEMENT
RÉALISATION D'UNE VIDÉO POUR EXTRACTION DES IMAGES AVEC PLUS DE
PRÉCISIONS.

OBSERVATIONS : CH LCOMPTER Email envoyé le 27/08/25 a 16H02 M. MIGEREL



A.A.D.S

Assainissement - Curage - Plomberie

FACTURE N° 5080122

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Ft déplacement Zone 1	1	40,00		40,00
3,00	H(s)Ouvrier Qualifié Plomberie	1	70,00		210,00
1,00	Supl.H(s) Insp.Télévisée	2	126,86		126,86
TOTAL H.T.					376,86
T.V.A. a 10,00%					37,68
TOTAL T.T.C.En EURO					414,54

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Septembre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN